Tourcoing

Aujourd'hui, vendredi 3 juin :

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.
Caisse d'Epargne: *Fermée.*
Etablissement Municipal de Bains: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 19 h.
Bibliothèque Catholique: *Fermée.*
Bibliothèque Communale: de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

UNE MANIFESTATION DE LA « PRÉVOYANCE » AU CIMETIÈRE PRINCIPAL

Le Conseil d'administration de la société de secours mutuels « La Prévoyance » a décidé de se rendre en cortège au cimetière principal, le dimanche 5 juin, pour déposer une gerbe sur les tombes de M. le docteur Dewyn, fondateur de la société; MM. Henri Paris, Delphin Dumortier et J.-B. Petit, présidents.

Les membres de la société sont cordialement invités à cette manifestation qui doit être aussi imposante que celle du 13 mars, lors du cinquantenaire de la société.

Le rassemblement se fera place Victor-Hassebroucq, 9 h. 45 et le départ à 10 h.

A cette occasion, une tombola sera tirée le dimanche 21 août, jour de l'assemblée générale. Des tickets seront distribués aux sociétaires présents à cette manifestation.

UNE JOURNÉE FAMILIALE AU BRUN-PAIN

Organisée par l'Association du mariage chrétien pour les familles du Brun-Pain, cette journée aura lieu après-demain, dimanche 5 juin.

Dès samedi soir, à 8 h., une conférence réservée aux hommes sera faite au patronage, 283, rue du Brun-Pain.

Aux offices du dimanche, les aspects religieux du problème familial seront examinés dans les prédications, données comme les conférences, par des prêtres de l'Œuvre de l'A.M.C.

Dans l'après-midi, à 2 h., conférence spéciale pour les jeunes filles.

A quatre heures et demie, au patronage, on fêtera les mères. Elles sont invitées avec leurs maris et leurs enfants. Les petits enfants seront soignés et amusés par les jeunes filles de la J.O.C.F. et les collaboratrices de « l'Aide aux mères ». Les mères seront fêtées par les enfants des écoles et des œuvres et par quelques artistes dévoués. Une tombola terminera la séance. Les organisateurs escomptent une nombreuse assistance, aux offices et aux conférences.

APRÈS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CAISSE PRIMAIRE DE LA FÉDÉRATION DES COMBATTANTS

Une erreur de dates s'est glissée dans le rapport présenté à l'assemblée du 29 mai, en ce qui concerne les assurés chômeurs complets. Les versements de la Caisse générale de garantie seront faits à partir du 1er janvier 1932 (et non du 1er avril) et les prestations pourront être payées pour les maladies se déclarant entre le 1er avril et le 30 juin (et non entre le 1er juillet et le 30 septembre), sous réserve de remplir les conditions imposées.

AU GROUPE DES COMBATTANTS DE LA TOSSÉE

La réunion mensuelle aura lieu au siège, 2, rue de la Fonderie, dimanche 5 juin, à 11 h. 15. Des communications importantes seront données par le président. Les adhérents détenteurs de cartes de solidarité et d'entr'aide sont priés de bien vouloir les remettre au trésorier.

Après la réunion, distribution de bons d'achats aux chômeurs du Groupe; les bénéficiaires devront se faire inscrire à la réunion de commission qui se tiendra au siège, 2, rue de la Fonderie.

Visite d'un groupe d'officiers de l'Ecole supérieure de guerre

Un groupe d'officiers de l'Ecole supérieure de guerre visitera Tourcoing le mardi 14 juin. Un déjeuner leur sera offert à midi 30, par la Chambre de commerce, place Charles-Roussel.

L'excursion de l'Amicale Sévigné à Bruges

Les Anciennes élèves de l'Institut Sévigné organisent une sortie à Bruges, le dimanche 12 juin. Le départ de l'école aura lieu à 7 h., et le retour vers 21 h. Le prix de l'excursion est fixé à 35 fr., tous frais compris, soit: voyage, dîner, visites de musées, promenade en canot-automobile, etc...

Les Amicalistes qui n'auraient pas encore donné leur inscription sont priées de le faire d'urgence, pour permettre au Comité d'arrêter les derniers détails.

La fête de « La Brouette à la Mer » aux Orions

Nous avons publié le programme de la fête de bienfaisance organisée par l'Œuvre de la « Brouette à la Mer » et qui se déroulera le dimanche 5 juin, dans le Parc des Orions.

Une réunion du Comité organisateur aura lieu ce vendredi 3 juin, à 19 h., chez M. Jules Benoist, cafetier, rue St-Jacques.

Les fêtes du Fresnoy et du Congo

Le Comité des fêtes invite les commerçants à assister nombreux à la grande braderie qu'il organise pour le samedi 11 juin, rue du Blanc-Seau et rues adjacentes; 200 fr. de primes seront tirées au sort entre tous les vendeurs. Inscription chez M. Windey, 35bis, rue du Fresnoy. A 19 h., tirage et distribution des primes chez M. Delberghe, 1, rue du Canal (barrière du Blanc-Seau).

Le soir, une retraite aux flambeaux est organisée avec le concours de l'Harmonie du Blanc-Seau. Une tombola dotée de 200 fr. de primes sera tirée entre tous les enfants porteurs d'allumoirs. Tirage des primes chez M. Delporte, rue Kléber. Distribution chez M. Duchausseoir, rue du Bassin.

Le Comité invite les habitants du quartier à pavoiser leurs maisons pour le jour de la fête.

LA FRAUDE. — Les préposés des douanes ont arrêté et remis à la gendarmerie de Tourcoing, pour être déférés au Parquet de Lille, Georges Beckaert, 41 ans, demeurant à Roubaix, qui était porteur de 20 kilos de tabac de fraude; Stéphan Peters, 43 ans, habitant 118, rue de la Latte, qui, avec un complice en fuite, introduisait 24 kilos de tabac belge en France et Adelsonde Dessauvages, 24 ans, domiciliée à Mouscron, rue de l'Avenir, 40, qui portait 4 kilos 500 de tabac de contrebande.

VENTES AUX HALLES. — Prix des marchandises vendues à la criée le 2 juin: Cerises, 4 fr. le kilo; pois verts, 2 fr.; pommes de terre, 1 fr. à 1.25; choux-fleurs, 0.70 à 2.10; artichauts, 0.75 à 1.80 la botte; salades, 3 à 5 fr. le panier; échalottes, 0.45 la botte; fruits au sirop, 1.90 à 6 fr. la boîte; camemberts, 0.60 à 1.25 pièce; Maroilles, 1.75; Munster, 8 fr.; Hollande, 4.75 à 10 fr. le kilo; Gouda, 7.50 à 8 fr.; Port-Salut, 8.50; beurre, 14 à 18 fr.; pain d'épices, 5.25; merluches, 0.90 à 1.80 le kilo; maquereaux, 1.10 à 1.50; merlans, 0.60 à 1 fr.; plies, 1.50 à 1.80; raies, 0.75 à 2.20.

AMICALE NOTRE-DAME DE LOURDES, rue Ingres. — Dimanche 5 juin, à 11 h. 30, 119, rue Ingres, réunion générale des amicalistes. Causerie par M. l'Aumônier. Grand concours de cartes. Tombola.

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce soir vendredi, à 20 h., répétition générale. Programme de la messe donnée à l'occasion du jubilé de 50 ans de mariage des époux Hocepied-Beyens. Instructions pour dimanche.

CHORALE PAROISSIALE DE SAINT-JOSEPH (Croix-Rouge). — En raison du salut, à 8 h., il n'y aura pas de répétition ce vendredi.

CHORALE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Ce soir vendredi à 7 h. 45, répétition générale.

LA MUSE DES TRAVAILLEURS DU BLANC-SEAU. — Aujourd'hui vendredi, à 20 h. répétition générale.

FANFARE «LES INTIMES». — Vendredi à 19 h. 15, répétition générale obligatoire.

MOUVAUX

Un jeune soldat originaire de Mouvaux, en s'exerçant à monter à cheval, fait une chute grave à Douai et succombe à ses blessures

Mercredi matin un malheureux accident s'est produit au 13me régiment d'artillerie à Douai alors que des jeunes recrues étaient occupées, au polygone, à s'exercer à monter à cheval.

Parmi ces jeunes gens se trouvait M. Louis Fromont, âgé de 21 ans, originaire de Mouvaux.

L'exercice se passait normalement, lorsque le cheval du jeune artilleur buta, désarçonnant son cavalier, qui fut projeté à terre. Hélas! il resta accroché à l'étrier, et la monture, effrayée, poursuivit son chemin, traînant le malheureux artilleur.

Sans connaissance, celui-ci fut conduit au magasin proche, où on s'empressa de lui donner les premiers soins, et il fut ensuite transporté à l'hôpital militaire. Il y est décédé jeudi matin à 10 h. 30 sans avoir repris connaissance.

Ajoutons que la famille dès qu'elle fut prévenue de l'accident s'était rendue au chevet du blessé.

Un habitant de Mouvaux a failli être dupe de l'escroc Vilatte qui offrait 25.000 francs pour élever une fillette

Nos lecteurs connaissent l'histoire de l'ingénieux escroc Albert Vilatte qui offrait 25.000 francs pour élever une fillette âgée de deux ans.

Une famille de Mouvaux composée déjà de plusieurs enfants, après avoir lu l'annonce de cette offre dans un journal parisien répondit par retour du courrier et reçut ensuite une lettre spécifiant les conditions et que bonne note était prise des références adressées et qu'il fallait encore que des renseignements définitifs sur la situation, l'entourage, la moralité, le lieu d'habitation et le climat de la région soient pris discrètement par une agence privée. Et à cet effet, la lettre de M. Albert Vilatte, demandait de bien vouloir courrir par mandat les débours pour ces divers frais, soit la somme de 100 fr. Une photo de l'enfant était jointe à cette lettre.

La famille allait s'exécuter. Mais elle alla quand même demander conseil à M. Aubert, commissaire de police, qui devine l'escroquerie. En conséquence il fit répondre qu'il était pour le moins bizarre qu'une personne pouvant remettre une somme de 25.000 fr. pour élever une enfant ne pouvait pas supporter 100 fr. de frais pour renseignements.

Entre temps, M. Aubert avait établi un dossier complet des pièces reçues pour en avertir aussitôt le Parquet. On apprenait peu après l'arrestation de l'escroc A. Vilatte.

AU PROFIT DES CHOMEURS. — Un jeu de dés doté de nombreux prix est organisé au profit des chômeurs de Mouvaux, les dimanche 5 et lundi 6 juin, chez M. P. Descamps, 1, rue des Fleurs.

MARCQ-EN-BARŒUL

S.E. le cardinal Liénart donne la confirmation aux élèves du Collège

Accompagné de Mgr Descamps, vicaire général, S. Em. le cardinal Liénart, évêque de Lille, est descendu hier matin au collège. Reçu par M. le chanoine Thone, supérieur, et le corps professoral au complet, le cardinal fut conduit en procession à travers le parc jusqu'à la chapelle de l'établissement où il célébra la messe.

Mgr Descamps interrogea ensuite quelques-uns des 80 enfants qui devaient recevoir le sacrement. Ils répondirent tous très correctement. Puis S. Em. dans une paternelle allocution développa les bienfaits du sacrement avant de le conférer aux enfants. Durant la messe et la cérémonie, la schola, sous la direction de M. l'abbé Desmettre, interpréta les chants de circonstance. A son départ le cardinal fut l'objet d'une longue acclamation de tous les enfants massés dans la cour.

Le corps d'un inconnu est retiré du canal

Jeudi vers 18 h. 30, des mariniers ont retiré du canal, derrière le Collège de Marcq, le corps d'un inconnu, de forte corpulence et paraissant âgé de 55 à 60 ans. On ne trouva sur lui aucun papier d'identité; il portait une somme de 400 fr. en billets.

Après les constatations faites par le garde Lepoutre, le cadavre a été conduit à la morgue.

HALLUIN

Les questions industrielles dans la région

Les entrevues entre délégués des patrons et des ouvriers

On nous prie d'insérer ce qui suit :

Conformément à l'accord intervenu en janvier dernier, les représentants des Unions patronales d'Halluin, de Wervicq et de Comines, se sont rencontrés le 1er juin avec les délégués de la Centrale Chrétienne de Belgique et des syndicats d'Halluin, de Menin, de Wervicq et de Comines affiliés à cette Centrale.

Au cours de cette cinquième entrevue, les délégués ouvriers ont tenu à déclarer que les mandants sont satisfaits des bonnes relations qui existent entre les organisations patronales et ouvrières; les procès-verbaux des réunions que veut bien publier la presse, démontrent que ces réunions sont bienfaisantes et qu'elles permettent de donner des solutions heureuses aux questions qui sont journellement posées par les ouvriers eux-mêmes et leurs patrons, et par leurs organisations respectives.

Les délégués ouvriers ont pris connaissance des rapports des délégués patronaux sur la situation économique et l'emploi des ouvriers. Les jours de chômage ont diminué dans quelques usines ; la situation est stationnaire dans les autres.

Pour faciliter le bon fonctionnement des caisses de chômage syndicales, les délégués patronaux ont accepté de transmettre aux industriels les modèles d'attestations qui leur ont été remis par les délégués ouvriers. La rédaction de ces attestations nécessitera un travail supplémentaire pour les industriels ; mais il faut reconnaître que les précisions demandées sur le nombre des jours chômés et leur date sont indispensables pour éviter les fraudes et abus. Elles sont nécessaires aussi pour que les demandes régulières et légitimes des secours de chômage puissent recevoir satisfaction dans le minimum de temps.

Les délégués patronaux ont communiqué aux délégués ouvriers les réponses des employeurs aux diverses réclamations qui ont été transmises pendant le mois écoulé. Certaines ont reçu une solution immédiate, d'autres font l'objet d'une étude favorable.

Les délégués patronaux et ouvriers ont ensuite procédé à un examen approfondi des diverses transformations et améliorations apportées depuis quelque temps aux métiers à tisser ; et notamment d'un nouveau dispositif de « casse-fils » dont le montage est fait graduellement dans certains établissements. Les délégués ouvriers avaient recueilli à ce sujet les observations et réclamations des ouvriers, non encore familiarisés avec le nouveau matériel. Pour répondre à ces observations et réclamations, les délégués patronaux ont remis aux délégués ouvriers une note circonstanciée et détaillée sur les grands avantages des « casse-fils » et sur le peu d'inconvénients qu'ils présentent.

Les délégués patronaux ont insisté vivement sur la nécessité absolue de la diminution des prix de revient et sur les exigences de plus en plus grandes de la clientèle. Les pièces de tissus doivent être livrées très rapidement, et elles doivent être sans défaut. Les frais trop importants de piqûrage doivent être réduits, et les « casse-fils » sont un moyen mis à la disposition des ouvriers pour éviter les défauts .

De très bons résultats ont été obtenus. Il a été constaté — et cela est un fait social de première importance — que des ouvriers qui avaient été ou qui devaient être licenciés, à cause de leur faible qualification et des défauts qu'ils ne savaient pas éviter, ont pu être repris ou conservés parce que l'on a monté des « casse-fils » sur leurs métiers. Ce dispositif, qui arrête automatiquement les métiers à tisser quand un fil de chaîne se casse, doit faciliter et facilite réellement le travail des tisserands.

Les délégués ouvriers et patronaux ont été d'accord pour dire que les ouvriers doivent se prêter sympathiquement à tous les essais qui sont faits pour faciliter le travail, et pour obtenir une bonne production, le tout devant permettre des économies dans les prix de revient, tout en avantageant les ouvriers.

Les délégués patronaux ont fait connaître la réponse qu'ils ont transmise au ministre du Travail sur la demande de révision du règlement d'administration publique sur la journée de huit heures, demande de révision tendant à diminuer les heures de dérogation, et présentée par les syndicats ouvriers. Il a été pris note que la demande de révision et la réponse des organisations patronales ont été transmises directement au ministère du Travail sans action concertée entre els organisations. Les délégués ouvriers ont cependant fait observer que leur intervention était surtout motivée par des abus constatés dans l'utilisation des heures supplémentaires. De leur côté, les délégués patronaux ont donné les raisons qui motivent leur demande de maintien du statu quo, tout en se déclarant eux-mêmes opposés aux abus dont se plaignent les syndicats ouvriers.

Un échange de vues a eu lieu au sujet de la loi sur les allocations familiales qui précise que celles-ci seront dues « pour tous les enfants résidant en France »; il n'y a rien de prévu pour les enfants des ouvriers frontaliers résidant en Belgique. Il a été signalé qu'une Caisse d'allocations familiales, qui recrute des adhérents dans tout le Nord de la France, a déjà supprimé les allocations aux pères de famille résidant en Belgique, et cela depuis le 16 avril. Les délégués ouvriers ont manifesté l'espoir que, comme par le passé, les patrons voudront bien ne pas faire de distinction entre leurs ouvriers belges et français.

La prochaine entrevue entre les délégués patronaux et les délégués ouvriers aura lieu le 6 juillet.

Aux Familles nombreuses

Voici la liste des mères qui, au cours de la réunion des Familles nombreuses, qui aura lieu le 12 juin prochain, recevront solennellement les distinctions officielles qui leur ont été attribuées:

Médaille d'Or: Mme veuve Lootens, née Albers.

Médaille d'Argent: Mmes Vanhoorne-Vanlebergbe et Vanrysselberghe-Tolle.

Médaille de Bronze: Mmes Bisbrouck-Vandevoghel, Desmet-Vandenbon, Demette-Ramaen, Dekeyzer-Tesse, Pattyn-Valcke, Tierrie-Tierrie, Vynkier-Becart.

Diplômes d'honneur: Mmes Soen-Geldhof, Laumont-Breye, Verkinder-Destailleur, Destombes-Rousseau, Delobel-Libbrecht, Duthoy-Roelens, Lepoutre-Lehoucq, Petit-Vanhée, Berth-Lattrez, Joye-Vatomme, Demeestère-Casteleyn.

DANS LES DOUANES. — Le préposé Albert Facon, de la brigade d'Halluin-Gauche, est transféré à la brigade de la Gare, en remplacement du préposé Joseph Bétourné, détermais attaché à la Direction de Paris, Bureau-Aviation.

ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Les bénéficiaires de l'encouragement national aux familles nombreuses ayant choisi le mode de paiement mensuel, sont invités à se présenter chez M. le Percepteur, rue du Midi, 41, le samedi 4 juin courant, de 14 à 16 h., munis de leur carte d'identité, en vue de toucher l'allocation de mai 1932.

CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES. — Réunion ce soir à 19 h. 30. Au programme: 1. Conférence historique « La guerre de Cent ans »; 2. Causerie sur les actualités de la semaine; 3. Lecture: « L'attaque des Dardanelles par les flottes françaises et anglaises en mai 1915 ».

Contrairement à ce qui a été indiqué précédemment, les prochaines séances commenceront à 19 h. 30 au lieu de 20 h. Tous sont cordialement invités à y assister.

UNE REUNION A LA MAISON DU PEUPLE. — Le syndicat unitaire avait organisé pour jeudi soir, à 18 h., une réunion à laquelle étaient été convoqués tous les syndiqués « de toutes tendances » unitaires, socialistes, chrétiens et même les non-syndiqués. Elle n'a commencé qu'à 19 h. Le but de cette réunion était de protester contre toute « diminution de salaire qui pourrait être envisagée par les patrons d'Halluin ». Il s'agissait aussi de mettre en garde les travailleurs « contre les promesses fallacieuses faites au cours de la dernière période électorale, par les partis soi disant de gauche, radicaux et socialistes ».

Ont pris successivement la parole MM. Emile Bostoen et Gilbert Declercq. Pour les entendre, environ 80 personnes s'étaient empressées.

A L'AMICALE DES MEDAILLES DU TRAVAIL. — Le dimanche 5 juin, permanence de 10 h. 30 à 12 h., au local, 22, rue de Lille : Paiement des allocations mensuelles; perception des cotisations.

RONCQ

AUX ANCIENS MILITAIRES DU CENTRE — La réunion trimestrielle qui devait avoir lieu le dimanche 1er mai aura lieu dimanche prochain 5 juin à 17 h., au local habituel.

A LA PHILHARMONIE. — Ce vendredi, à 20 h., répétition générale, au siège, Café de la Tête d'Or, rue de Lille.

Médailles de la Mutualité

Des récompenses honorifiques sont accordées pour services rendus à la Mutualité.

Pour le Nord on compte un rappel de médaille d'or, 30 médailles d'or; 64 médailles d'argent, 148 médailles de bronze, et 216 mentions honorables.

Au Syndicat des Brasseurs de la région du Nord

La réunion de la Commission administrative du Syndicat des Brasseurs du Nord aura lieu le mercredi 15 juin, à 14 h. 30, au siège du syndicat, 50, rue des Ponts-de-Comines, à Lille.

A l'ordre du jour: 1° Fumées industrielles; 2° eaux résiduaires; 3° compte rendu de la réunion du 20 mai de l'Union générale; 4° questions diverses.

Une note de la Société Foncière du Nord de la France

La Société Foncière du Nord de la France nous prie de bien vouloir insérer la note suivante:

« La Société Foncière du Nord de la France n'a eu connaissance de l'ouverture d'aucune information judiciaire. Elle affirme qu'il n'a jamais été créé de faux titres.

» L'actif considérable de la Société est toujours existant et, seules, les circonstances économiques ne permettent ni de réaliser cet actif actuellement, ni d'encaisser les sommes dues par les débiteurs, eux-mêmes touchés par la crise. »

LILLE

UNE DIMINUTION DES SALAIRES DU PERSONNEL DES TRAMWAYS

Le secrétaire général du Syndicat des employés de tramways de Lille, M. Lecomte, vient d'être avisé, par lettre recommandée, que les salaires seraient baissés de dix pour cent à partir du 15 juillet.

Au cours d'une récente entrevue avec les représentants du personnel, la direction de la Compagnie avait déjà fait pressentir cette mesure.

D'autre part, M. Laherrère, directeur de la Compagnie, a souligné les conséquences de la crise économique qui atteint sérieusement les transports en commun; il ajouta que les tarifs ont été baissés uniquement par suite du jeu de l'index électrique, mais, par ailleurs, les recettes ont baissé dans des proportions considérables, ce qui contraignit le Conseil d'administration à envisager bien à regret, cette diminution de salaires.

— Cette mesure, a-t-il ajouté, est encore préférable à une réduction d'une heure sur la journée de travail, qui correspondrait à une réduction de salaire de 12 pour cent.

M. Laherrère espère que cette décision, qui aurait pu être appliquée depuis octobre dernier, sera acceptée par le personnel.

M. Dehove, conseiller municipal, président de la Commission des services concédés, a déclaré, de son côté, qu'en fait, le contrat liant la Compagnie et ses ouvriers avait pour base le coefficient du coût de la vie, que des modifications pouvaient être apportées au cas où une hausse ou une baisse atteindrait 40 points.

— La Compagnie, a conclu le conseiller, pouvait résilier le contrat depuis octobre; elle a préféré attendre le 15 juillet et appliquer une diminution inférieure à celle qu'elle était en droit de fixer.

Des réunions d'arbitrage auront lieu prochainement.

M. le général Pétin reçoit le Comité de la section de Lille de la société de la Légion d'honneur

Jeudi matin, à 11 h. 30, le Comité de la section de Lille de la Société de la Légion d'honneur a été reçu en audience privée par M. le général Pétin, commandant la 1re Région de corps d'armée, grand-officier de la Légion d'honneur.

M. Emile Ferré, commandeur de la Légion d'honneur, président du Comité, lui en a présenté les membres. Sur la demande du Comité, M. le général Pétin a accepté de figurer parmi les présidents d'honneur de la Section de Lille.

Esso

Le Super Carburant

est recommandé par Bugatti, Hotchkiss, Delage, Ford, Mathis, Rosengart, Packard, etc.

L'Economique S. A. 82, Champs Elysées, Paris.

NORD

Une importante prise de fraude à Wormhoudt

Deux douaniers en patrouille la nuit, ayant entendu des bruits suspects provenant d'une prairie, y pénétrèrent et tirèrent des coups de feu pour donner l'alarme. Les fraudeurs — car c'en étaient — prirent la fuite, abandonnant cinq ballots de tabac d'un poids de deux cents kilos, estimés à 12.500 fr.

L'agresseur d'une marinière de Denain est arrêté à Douchy

Vendredi dernier, une marinière dont la bélandre est en stationnement à Denain, se rendait à Lourches, quand elle fut assaillie par un triste individu qui, après l'avoir menacée d'un rasoir, s'enfuit en emportant le contenu de son sac à main, soit 80 fr.

La gendarmerie prévenue se mit à la recherche de l'agresseur et ses soupçons ne tardèrent pas à se porter sur Edmond Morelle, 25 ans, de Douchy. Cet individu qui s'était caché à l'arrivée des gendarmes, fut reconnu par sa victime et écroué à Valenciennes. Il avait fourni un alibi qui fut reconnu faux.

PAS-DE-CALAIS

Un Polonais tente de se faire écraser par un train, à Bruay-en-Artois

On a retrouvé sur la voie ferrée, la jambe droite fracturée, un sujet polonais, François Popierrowski, 37 ans, licencié depuis deux mois de la mine. Cet homme a déclaré avoir été écrasé par une auto et transporté sur la voie par l'auteur de l'accident. Cette version ne paraît pas plausible car d'après les traces de sang sur le ballast, il est permis de supposer que le Polonais avait tenté de se faire écraser par un train.

Un motocycliste se jette sur une auto près d'Hesdin

Un motocycliste, M. Jean De Grelf, 25 ans, commerçant, 23, Marché aux Porcs, à Bruxelles, accompagné de sa fiancée, Mlle Lucie Hallemand, commerçante, demeurant également à Bruxelles, est allé se jeter sur l'auto de M. Robert Masurel, négociant en laines, à Roubaix, 33, avenue Gustave-Delory, qui opérait une manœuvre pour partir en sens contraire. Les deux motocyclistes ont été blessés assez sérieusement aux jambes.

L'auto et la motocyclette ont subi des dégâts matériels assez importants.

PASSEZ VOS VACANCES au

TOUQUET

PARIS-PLAGE

Climat tonique et sédatif
Golf 45 trous — Tennis 30 courts
Piscine d'eau de mer filtrée et réchauffée

SOMME

Un père de famille d'Athies intente un procès à l'ex-Kaiser pour la mort de sa fillette

M. Linden qui, durant la guerre, résidait à Athies (Somme) fait un procès à l'ex-kaiser qu'il rend responsable de la mort de sa fille, tuée par le bombardement français en 1916.

Les Allemands occupaient Athies. Le 31 juillet, les Français déclenchèrent un bombardement, prélude d'une attaque. La petite Paulette Linden fut tuée par un obus. Elle était âgée de 9 ans.

La loi française refuse la pension d'ascendant aux parents des victimes de la guerre âgées de moins de douze ans. Le Conseil d'Etat, saisi par M. Linden, n'a pu que rejeter son pourvoi.

Le malheureux père estime que le responsable est l'ex-empereur en raison de ce que la population d'Athies ne fut pas évacuée au moment du bombardement déclenché par les Français. Il lui réclame donc 100.000 fr. de dommages-intérêts.

Le tribunal de Péronne va avoir à apprécier ce curieux procès.

Les Samedis, les Dimanches et autres jours de beaux loisirs

Toutes les Autos du Nord

prennent la direction du

KURSAAL D'OSTENDE

GRANDS CONCERTS
VEDETTES DU CHANT
DEUX DANCINGS
ROULETTE ET BACCARA

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE LILLE

QUATRIÈME CHAMBRE

Audience du 2 juin 1932

Présidence de M. Poncelet

Contrebande. — Deux kilogrammes et demi de tabac étranger ont été introduits par Ernest Libbrecht, 23 ans, charpentier à Wattrelos; seize jours d'emprisonnement et une amende de 784 fr.

— Une peine de vingt jours d'emprisonnement et une amende de 531 fr. 25 ont été infligés à Joseph Le Baron, 37 ans, chauffeur à Roubaix, qui a introduit par Leers huit kilogrammes et demi de tabac.

— Six jours d'emprisonnement et une amende de 2.230 fr. à Arthur Lebon, 22 ans, garçon marqueur à Boulogne-sur-Mer, pour avoir introduit dix kilogrammes de tabac étranger.

Un accident d'automobile. — Mme Amélie Delacroix-Blanchard, 21 ans, piqûrière à Lys-lez-Lannoy, a renversé un cycliste le 15 mars dernier, rue de Lannoy, à Lys-lez-Lannoy. Elle a été condamnée à 16 fr. d'amende avec le bénéfice du sursis.

Coups. — Joseph Charlet, 25 ans, monteur en chauffage à Tourcoing et Suzanne Grimonprez, 26 ans, ménagère, sont inculpés d'avoir porté des coups à un aieur Léon Grimonprez; Charlet a été condamné à 50 fr. d'amende; la dame Grimonprez à 25 fr., avec le bénéfice du sursis.

— Pour avoir frappé sa femme, Rémy Ferment, 24 ans, monteur à Roubaix, a été condamné à 15 jours d'emprisonnement.

Abandon de famille. — Richard Cambier, 56 ans, sans profession, à Tourcoing, poursuivi pour abandon de famille, a été condamné à un mois d'emprisonnement.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Audience du jeudi 2 juin 1932

Un accident de motocyclette à Tourcoing

Le 25 avril 1931, vers 10 h. 45, M. Decock suivait en automobile la rue de Roubaix à Tourcoing lorsque, à un carrefour il ne put éviter la motocyclette conduite par M. Welge qui venait de la rue des Omnibus. Le motocycliste fut grièvement blessé et sa femme qui l'accompagnait dut, par la suite, subir l'amputation de la jambe gauche.

Le délit de blessures involontaires étant amnistié, l'affaire est revenue hier devant la Cour pour les intérêts civils.

Le Tribunal de Lille avait alloué à M. Welge, tant pour lui que pour sa femme, la somme de 41.744 fr.

La Cour a remis l'arrêt à huitaine après plaidoirie de Me Allaert pour M. Decock et de Me Dorelly pour la partie civile.

Un établissement dangereux à Marcq-en-Barœul

MM. Ch. Stuyvaert et Robert Castor exploitent, à Marcq-en-Barœul, une chaudronnerie en fer et cuivre qui comporte deux compresseurs d'air d'une puissance de 17 chevaux-vapeur, un marteau-pilon et un bouleur pneumatique.

La mise en action de ces machines provoque un vacarme assourdissant et des vibrations de nature à nuire à la solidité des immeubles voisins. Les habitants du quartier saisirent le préfet d'une pétition tendant à la fermeture de l'établissement.

Une vérification officieuse démontra l'exactitude des doléances exposées dans cette pétition. Les industriels furent mis en demeure de cesser l'exploitation de leur atelier, mais ils ne tinrent aucun compte de cet avertissement et des poursuites furent exercées contre eux.

MM. Stuyvaert et Castor déclarèrent devant le Tribunal de Lille qu'aucune autorisation préfectorale n'était nécessaire pour l'exploitation de leur chaudronnerie, qui n'est pas située dans une agglomération urbaine.

Ils furent cependant condamnés chacun à 100 fr. avec sursis et 500 fr. de dommages-intérêts aux parties civiles.

La Cour a rendu hier son arrêt qui confirme le jugement de Lille.

Elle mangeait par habitude

" Avant de prendre votre merveilleuse Phosférine, j'avais complètement perdu tout appétit, et je mangeais plutôt par habitude et comme on me forçant. Depuis quelques mois, non seulement j'ai retrouvé un solide appétit, mais surtout j'ai repris quatre kilogs en six semaines et je dors beaucoup mieux ". Mme I. B.

Toutes les faiblesses qui rongent l'organisme plus sûrement que de graves maladies trouvent en la Phosférine un ennemi implacable et le remède le plus sûr.

Ttes Phies - Lefl. (imp. comp.) 9.75 - Trifl. fl. 19.10

Et vous? Quand ferez-vous votre essai? La Phosférine est la même pour tous!

Chronique de l'Enseignement

LILLE. - EXAMENS D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

Sessions de jeunes filles

Sont reçues définitivement:

Brevet supérieur. — Mention bien: Mlles Jeanne-Marie Cousin, Annie Dubly, Marie-France Lestienne, Jeanne-Marie Verschueve. — Mention assez bien: Mlles Agnès Lamon, Anne-Marie Motte, Cécile Wambergue.

Certificat supérieur d'apologétique. — Mention très bien: Mlle Catherine Lefebvre. — Mention bien: Mlle Agnès Leroux. — Mention assez bien: Mlles Antoinette Bernard, Marthe Capelle, Denise Dalle, Paule Despret, Jeanne-Marie Dussart, Marie Faure, Marie Fauvarque, — Anne Deconinck, Thérèse Delattre, Cécile Dufour, Marie-Agnès Laleine, Marie-Paule Lefebvre, Monique Lesay, Agnès Loridan, Geneviève Surmont, Suzanne Théry, Françoise Vennin, Geneviève Wattine.

Certificat d'histoire Ecriture Sainte. — Mlle Marie-Joséphe Delgatte.

Brevet élémentaire. — Mention bien: Mlles Suzanne Carette, Lucy Dumortier, Françoise Jourdain, Agnès Wibaux. — Mention assez bien: Mlles Marie de Baillencourt, Marie-Joséphe Bleb, Thérèse Cavrois, Gabrielle Bosmans, Françoise Charvet, Andrée Cornavin, Marguerite-Marie Dassonville, Solange Decoster, Suzanne Delesalle, Agnès Desprez, Bernadette Dupont, Gertruda Glorieux, Geneviève Herrant, Jeanne Laplerre, Henriette Lefebvre, Anne-Marie Lambres, Anne-Marie Masquelier, Geneviève Marchant, Bernadette Osaneaux, Thérèse Poullet, Marie-Louise Thiriez, Bernadette Vandevelde, Jeanne Verbrugge. — Geneviève Behaghel, Bernadette Bigot, Elisabeth Boca, Françoise Breuvart, Françoise Catry, Edith Decroix, Françoise Derville, Elisabeth David, Thérèse Desmarescaux, Marie Desmarques, Geneviève Destombes, Monique Droulers, Françoise Dufour, Collette Flinois, Lucienne Flauw, Louise Fourny, Monique Ferrant, Collette Grodde, Anne-Marie Huet, Jeannine Jacob, Marie-Louise Lecru, Bernadette Lefebvre, Thérèse Legrand, Christiane Legrand, Geneviève Lehembre, Jeanne Leleu, Marie Lepée, Claude Masqueller, Suzanne Marchal, Jeanne Montaigne, Monique Mullies, Marie-Paule Pajot, Thérèse Deplasse, Geneviève Piot, Godelaine Rufelet, Marie-Henriette Serive, Thérèse Smagghe, Edith Soulary, Françoise Theillier, Cécile Tiberghien, Thérèse Delthy, Marie-Thérèse Vandremeersch, Colette Vanduyck, Thérèse Vouters, Jeanne-Marie Vial.

ROUBAIX. — **Succès scolaires à l'Institut Turgot.** — Parmi les lauréats de l'examen de comptabilité du premier degré de la Société de comptabilité de France (certificat de teneur de livres), nous relevons les noms de quatorze élèves des cours professionnels de l'Institut Turgot: Edouard Delsart, Gaston Deworm, Fernand Bourgois, Lucien Vallez, Victor Candellier, Emile Bytter, Emile Vérin, Georges Meyers, Renauld Houcke, Gaston Prévost, Raymond Osterlinck, Jean Bruant, César Millescamps, Julien Petit.

Le jury d'examen a décidé de proposer pour une récompense MM. Edouard Delsart et Gaston Deworm, qui se sont classés 1er et 2e parmi 37 lauréats de la région de Roubaix-Tourcoing (jeunes gens et jeunes filles).

FINIS LES CORS POUR TOUJOURS

SANS DANGER!

La douleur des cors, oignons, durillons, œils-de-perdrix, cesse au moment même où vous appliquez un Zino-pad du Dr. Scholl. C'est instantané! Les Zino-pads suppriment la cause de la douleur : la pression et le frottement de la chaussure et font disparaître les cors pour toujours. Non caustiques, ils ne brûlent pas, ils adhèrent d'eux-mêmes à la peau, ils s'appliquent sur tout point sensible ou meurtri. Se font pour cors, oignons, durillons, œils-de-perdrix. La boîte (jaune) 6.50 La ½ boîte (p' cors seulement) 3.25 Pharmacies, Orthopédistes, Herboristes, Chaussures. *Envoi d'un échantillon gratuit de Zino-pad pour cor et de la brochure du Dr. Scholl, sur demande adressée: 2, Boul. des Italiens, Paris*

Zino-pads du Dr Scholl

Sans cautiques — douleur supprimée

NOUVELLES RELIGIEUSES

LA MESSE POUR LA PAIX A LOURDES. — Demain, premier samedi de juin, à 8 h., sera célébrée à Lourdes, à l'autel de la Grotte des Apparitions, la messe mensuelle pour la paix. Cette messe est célébrée par un évêque, soit Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et Lourdes, ou un évêque de passage à Lourdes.

OSTENDE Hôtel Providence - Régina En face du Théâtre Royal Garage. Tout confort moderne. Restaurant Pension. Ouvert toute l'année. Vue s' mer.